

BILAN DU PRST3

LES ACTIONS MENEES DE 2016 à 2020

Séminaire du 8 Juin 2021



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

INTRODUCTION DU SEMINAIRE:

- **Monsieur le Directeur général délégué de la DREETS**

Patrick OLIVIER



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

- **Messieurs les Vice-Présidents du COREOCT,**

Jérôme LEFEBVRE



Jean Pierre BOUCHEZ



INTRODUCTION: programme de la matinée

- **Contexte du PRST3:** le cadre national, régional et le diagnostic territorial
- **Les actions menées de 2016 à 2020,** la parole est donnée aux partenaires et acteurs du Plan:
 - le PRST3: **des actions partenariales et concrètes**
 - Le PRST3: **des actions en proximité et en transversalité**
 - Le PRST3: **des modes d'action divers**

CADRE ET CONTEXTE DU PRST3:

- **Un cadrage national et paritaire:**

- Le PST3: cadre national, adopté au sein du **COCT**, instance nationale paritaire

- Un PST en **lien avec le bilan du PST2**

- Temporalité: **5 ans**

- Bâti autour de **3 axes et de 9 objectifs opérationnels**, définis nationalement

- Caractéristiques : place à la **prévention primaire/ culture de prévention** (agir en amont), dans une approche positive du travail (QVT), ciblage prioritaire des **TPE** et **le dialogue social** comme axe transversal

- Certaines actions rendues obligatoires** avec des risques prioritaires et des cibles

CADRE ET CONTEXTE DU PRST3:

- **Un pilotage régional, paritaire et partenarial:**

-Pilotage au sein du **COREOCT/ GPRO**

-Élaboration et mises en œuvres des actions au sein de **COTECHs**, animés ou co animés par des **pilotes** issus des **partenaires de la prévention des risques professionnels**

Un PRST 3 construit autour de 3 axes stratégiques déclinés en objectifs opérationnels

Axe 1 : prévention primaire et culture de prévention

- Culture de prévention
- Usure professionnelle
- Risques prioritaires

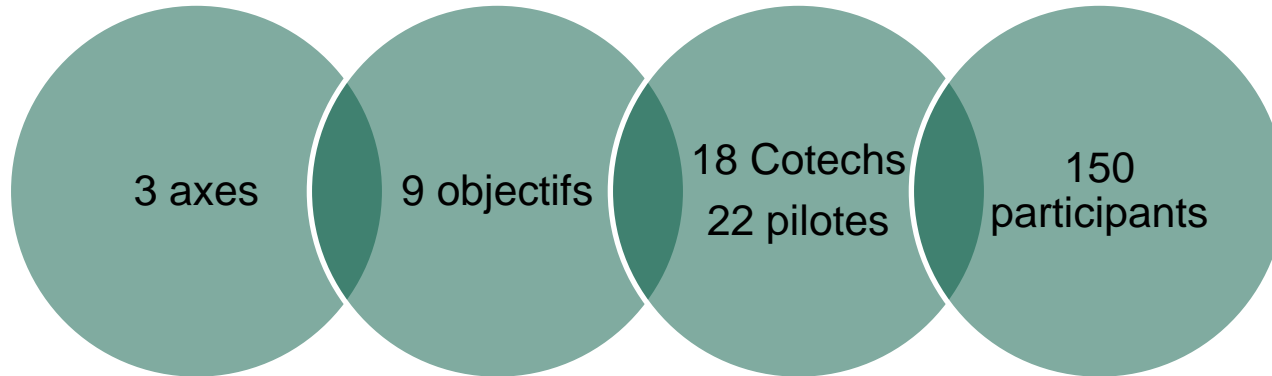
Axe 2: QVT maintien en emploi et performance

- Qualité de vie au travail
- Maintien en emploi
- Transversalité santé
travail/santé publique

Axe support : renforcer le dialogue social et les ressources de la politique de prévention

- Dialogue social
- Offre de service TPE
PME
- Connaissance données
et recherches

Un PRST 3 construit en concertation avec les acteurs régionaux



CADRE ET CONTEXTE DU PRST3:

Contexte du PRST3: le diagnostic territorial

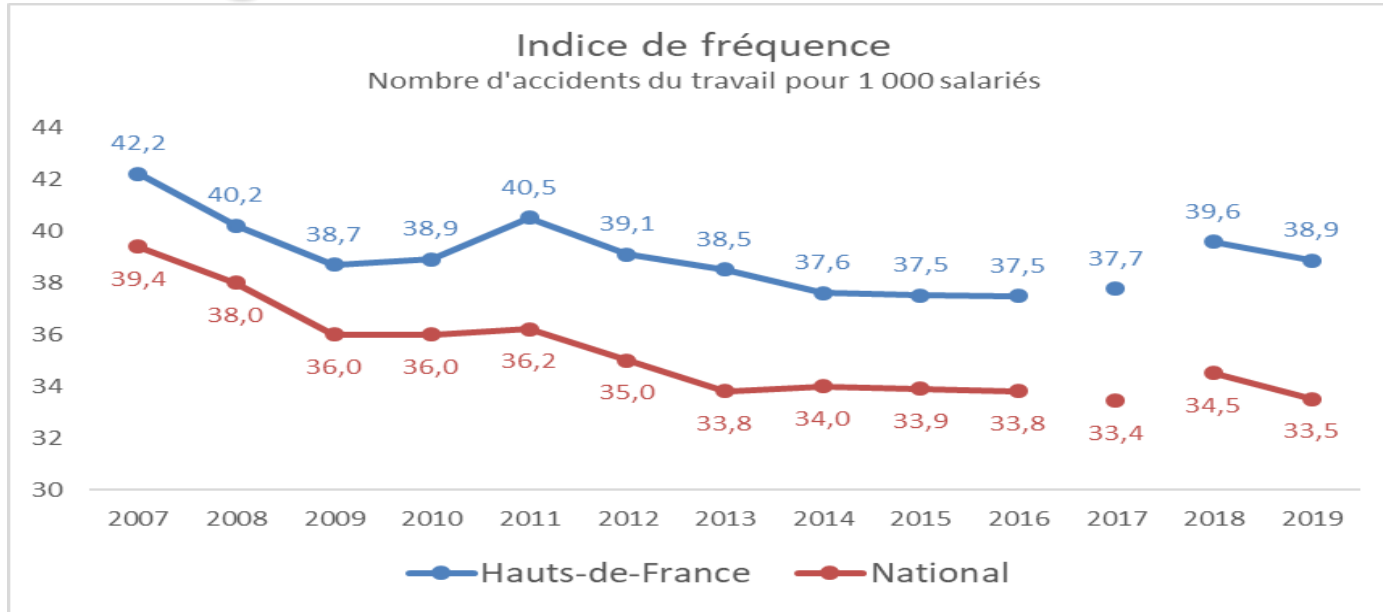
La santé au travail

Diagnostic régional du PRST3

Letizia Chiarore, Carsat Hauts-de-France
Nathalie Delattre, Dreets Hauts-de-France

Santé au travail : Accidentologie

Un risque d'accidents du travail toujours plus élevé en région

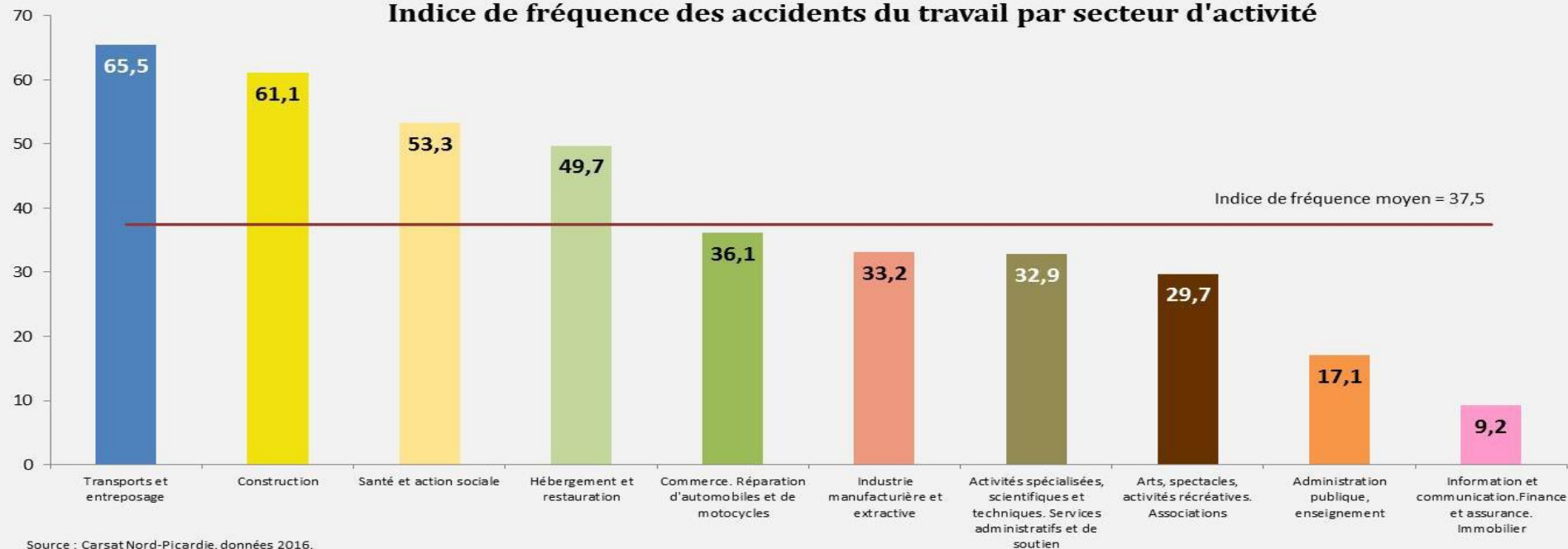


Source : Carsat Hauts-de-France

Note : rupture de série statistique sur les années 2016 à 2018.

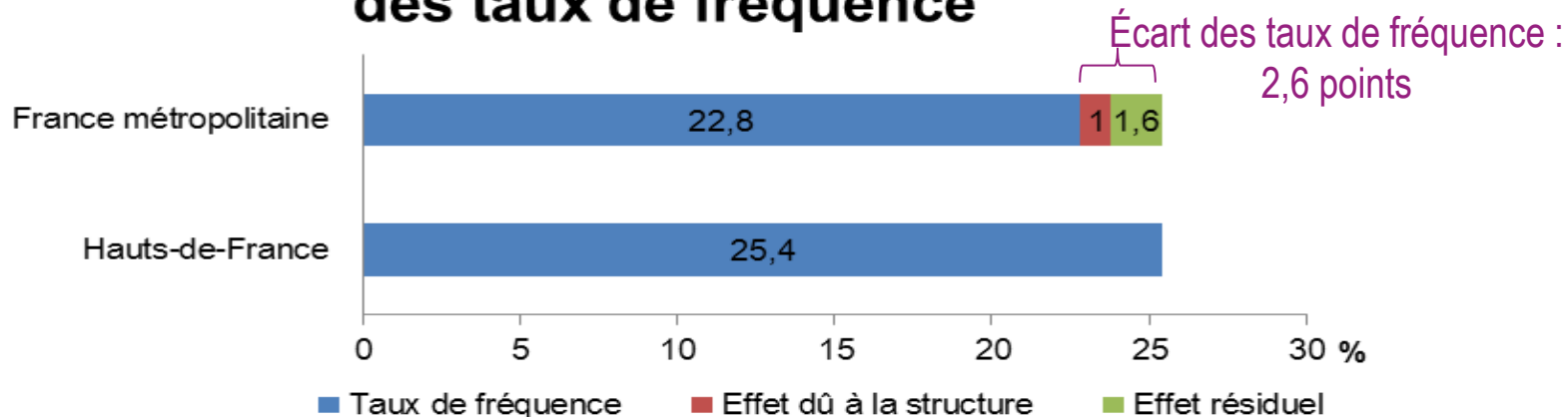
Les accidents les plus fréquents dans les transports et l'entreposage

Indice de fréquence des accidents du travail par secteur d'activité



La structure du tissu productif régional explique 38 % de la sur-sinistralité

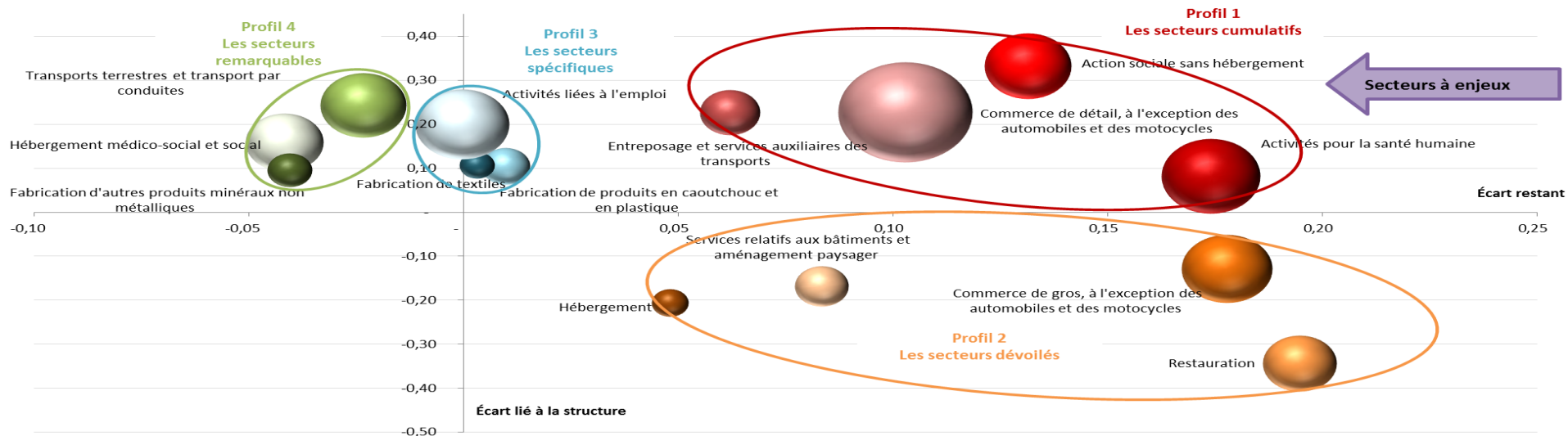
Analyse structurelle-résiduelle des taux de fréquence



Source : Carsat Nord-Picardie, données 2015.

4 secteurs cumulent sur-sinistralité et sur-représentation dans l'activité régionale

Profils des principaux secteurs impactant la fréquence régionale des accidents du travail

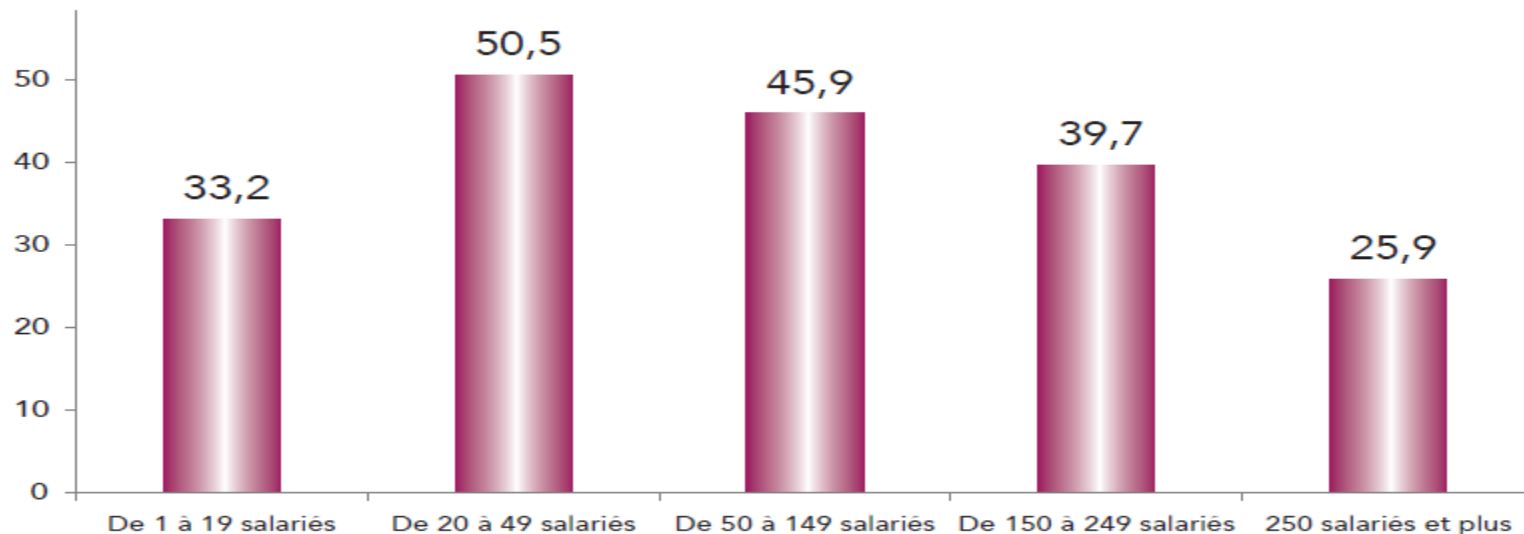


Source : Carsat Nord-Picardie, données 2015 Traitement : Direccte Hauts-de-France

Les accidents les plus fréquents dans les établissements de moins de 250 salariés

Indice de fréquence par taille d'établissement - Régime général

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés

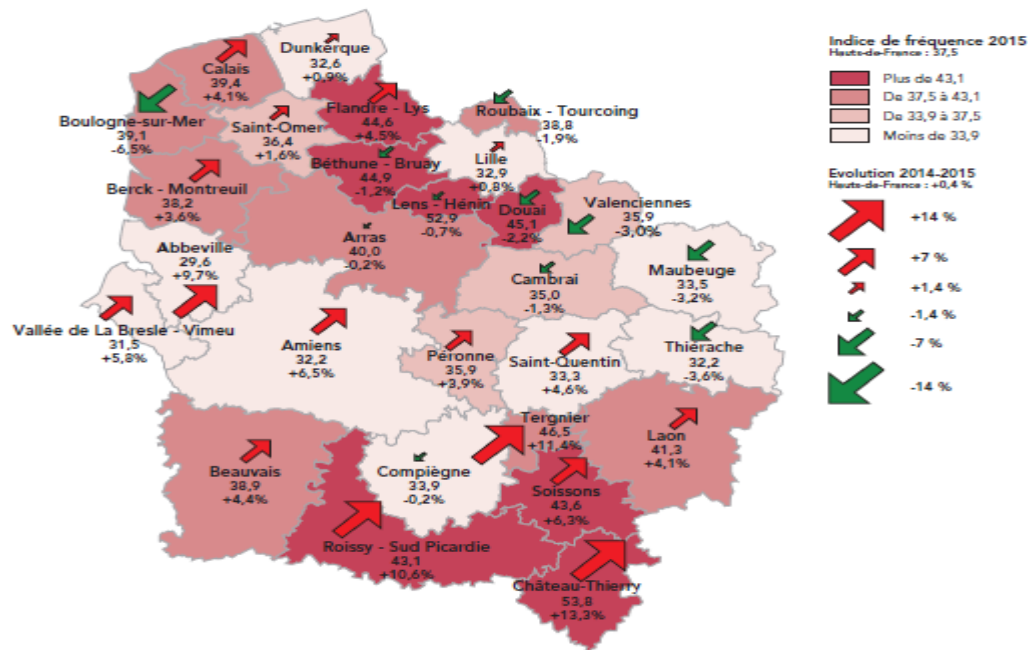


Source : Carsat Nord-Picardie.

Une fréquence moindre d'accidents du travail dans la Somme

Indice de fréquence des accidents du travail dans le Régime général, par zone d'emploi

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés

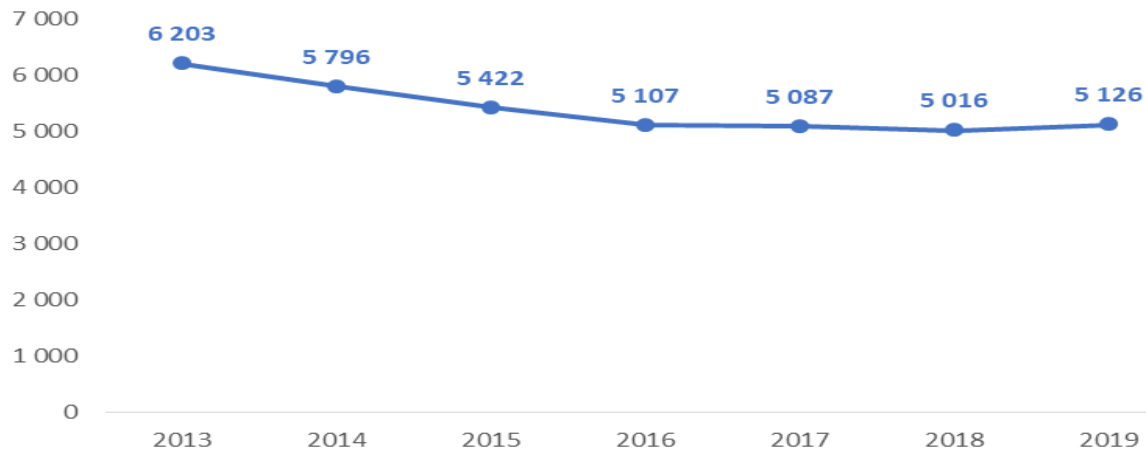


Source : Carsat Nord-Picardie.

Santé au travail : Maladies professionnelles

Des maladies professionnelles en baisse mais plus fréquentes en région

Maladies professionnelles indemnisées
Régime général - Hauts-de-France

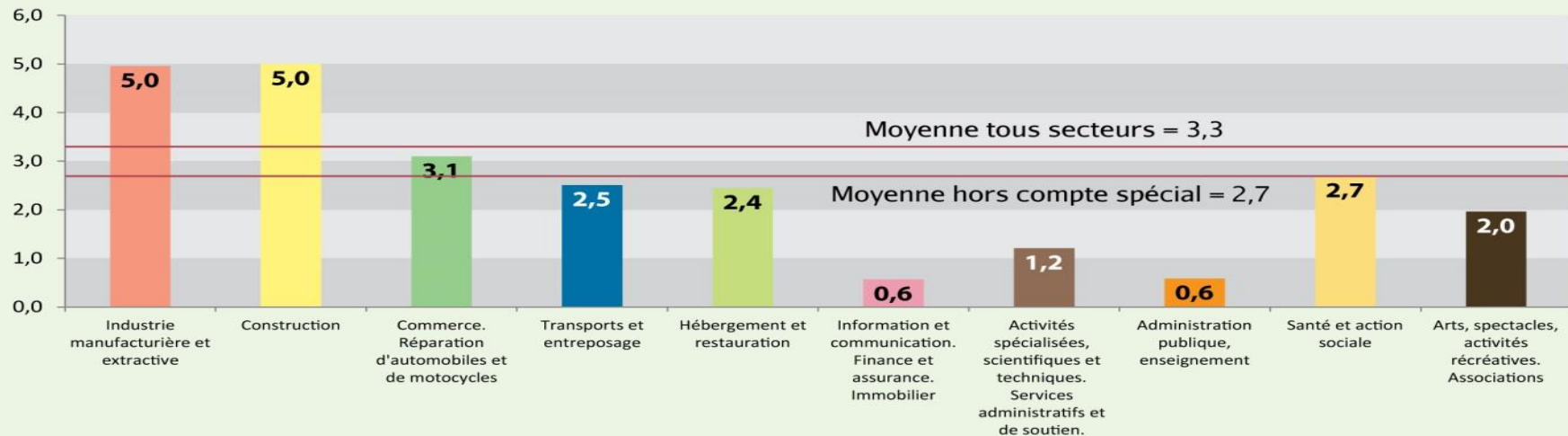


Source : Carsat Hauts-de-France

En 2016, 3,3
maladies
professionnelles
pour 1 000 salariés
en Hauts-de-France
(2,6 en France)

Des maladies professionnelles plus fréquentes dans l'industrie et la construction

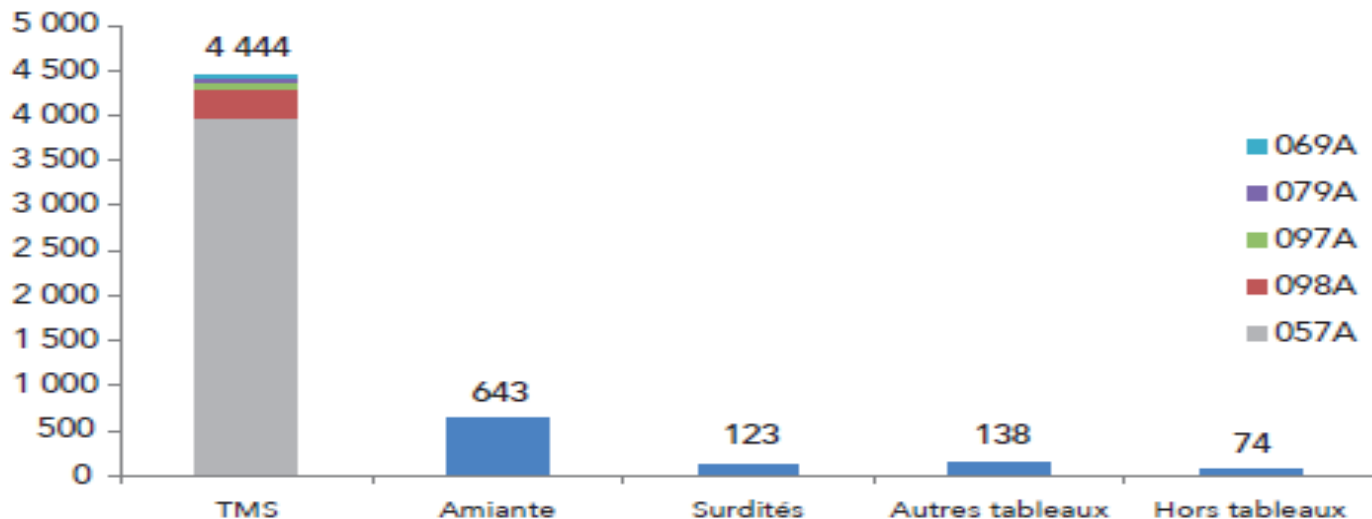
Indice de fréquence des maladies professionnelles par secteur d'activité



Source : Carsat Nord-Picardie, données 2016

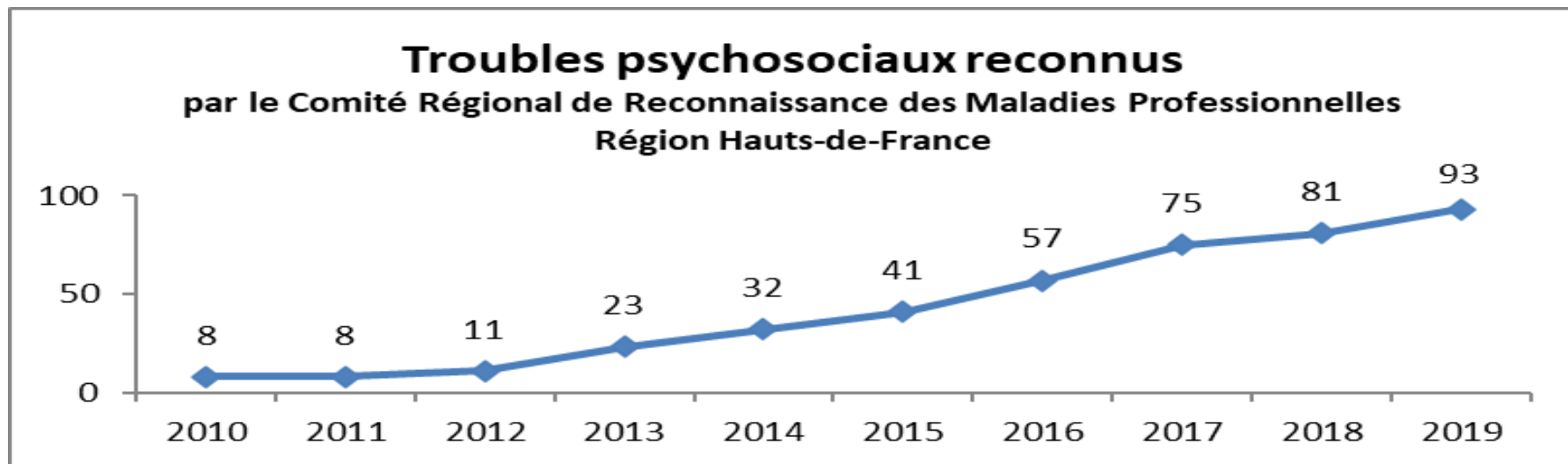
Les troubles musculo-squelettiques : pathologies majoritaires

Maladies professionnelles indemnisées du Régime général
par tableau, en nombre



Source : Carsat Nord-Picardie.

Une hausse continue de la reconnaissance du risque psychosocial



Source : Carsat Hauts-de-France.

Des maladies à caractère professionnel complétant le constat

Le Programme de surveillance des maladies à caractère professionnel mesure l'incidence des pathologies en lien avec le travail.

4,2 % des salariés vus par les médecins du travail participant au programme présentaient au moins une pathologie ou un symptôme en lien avec le travail.

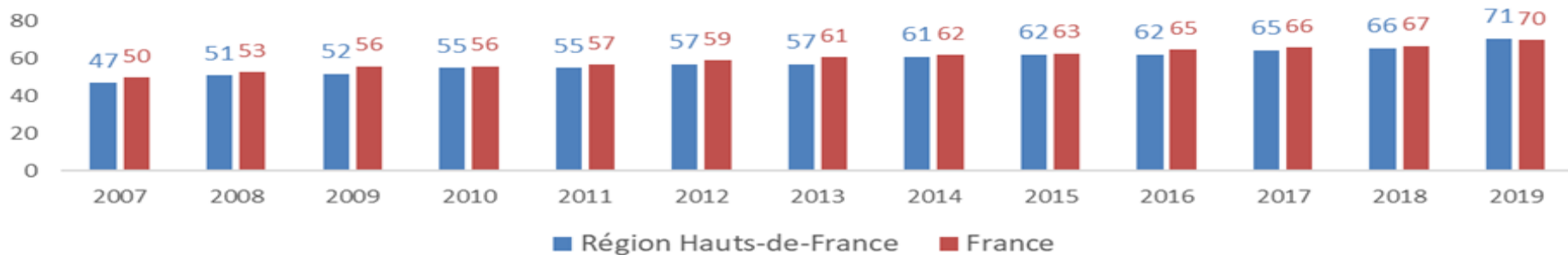
Source : Quinzaines MCP des Hauts-de-France, 2015. Traitements Santé publique France.

- 2,3 % présentaient une affection de l'appareil locomoteur
 - 1,7 % présentaient une souffrance psychique
-

Santé au travail : quelles conséquences ?

Une durée moyenne d'arrêt qui s'allonge

Durée moyenne d'arrêt
Nombre de jours d'arrêt pour un accident du travail



Source : Carsat Hauts-de-France.

Des accidents du travail engendrant des incapacités permanentes

- ✓ Un volume d'accidents graves en baisse, avec 2 953 cas en 2015.

- ✓ Des accidents graves plus fréquents :
 - dans les établissements de moins de 150 salariés.
 - pour les salariés de 50 ans et plus.

Source : Carsat Hauts-de-France. données 2015.

Des inaptitudes souvent liées au travail

- **1 cas sur 3 a une origine professionnelle.**
- **Pathologies les plus souvent en cause**
 - Troubles ostéo articulaires (49 %).
 - Troubles mentaux et du comportement (26 %).

Source : Suivi des inaptitudes en région Hauts-de-France, 2015 –
(STHF/ Réseau régional Santé Travail, Maintien dans l'Emploi Hauts-de-France)

La santé au travail

Diagnostic régional du PRST3

Letizia Chiarore, Carsat Hauts-de-France
Nathalie Delattre, Dreetts Hauts-de-France

Les actions menées en Hauts de France dans le cadre du PRST3:

Le PRST 3 : des actions partenariales et concrètes

☐ Travailler et agir ensemble :

Une multiplicité et une diversité de participants...



Les actions menées en Hauts de France à l'occasion du PRST3:

☐ Travailler et agir ensemble :

➤ Travailler et agir en synergie avec les partenaires :

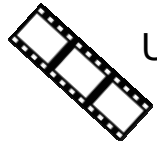


Une illustration..... l'action TMS à destination des Services d'Aides à domicile

Les actions menées en Hauts de France à l'occasion du PRST3:

❑ Travailler et agir ensemble :

➤ Plus-value du travail en partenariat :



Une illustration..... l'action **Prévention du risque routier professionnel**

Les actions menées en Hauts de France à l'occasion du PRST3:

❑ Agir concrètement et prioritairement en prévention primaire des risques professionnels

- La notion de « prévention primaire »:
 - Agir en amont, en évitant les risques à la source, ou en les réduisant s'il n'est pas possible de les supprimer (// prévention secondaire ; prévention tertiaire)
 - Cf Principes généraux de prévention, art L4121-2 du CT)
- Travail de réflexion des préventeurs autour de cette notion, pour une démarche partagée

Les actions menées en Hauts de France à l'occasion du PRST3:

❑ Agir concrètement et prioritairement en prévention primaire des risques professionnels

- **Secteur cible:** l'aide à la personne.

Une illustration..... **l'action menée auprès des EHPAD**

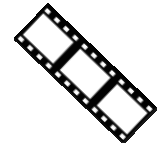


➤ Identification de cibles sectorielles ou de publics :

Actions définies en lien avec le diagnostic territorial

- **Public cible :** les jeunes travailleurs / nouveaux arrivants

Une illustration..... **l'action menée dans le secteur agricole, à destination des nouveaux arrivants/ apprentis**



Films de sensibilisation pour l'accueil des nouveaux arrivants et des jeunes apprentis

8 juin 2021

Audrey WANNYN
Robert Bordez

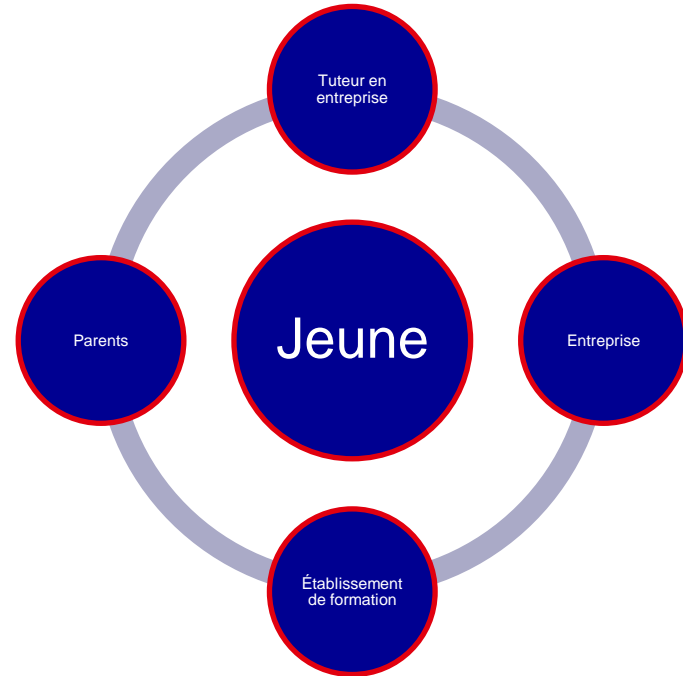
«Stagiaire-apprenti : une formation sécur'», la prévention des risques professionnels chez les nouveaux arrivants

Naissance du projet :

- Remontées du terrain + Analyses des accidents du travail



- Font ressortir le manque de repères, certains mauvais réflexes dans l'encadrement des jeunes en amont, pendant et après le déroulement des périodes en entreprise



« Stagiaire-apprenti : une formation sécur' », la prévention des risques professionnels chez les nouveaux arrivantS

**1^{ère} étape : groupe de travail
avec une famille de
l'enseignement agricole**



**Travail de réflexion sur
l'organisation des périodes
de formation en milieu
professionnel**

**2^{ème} étape : à partir des
constats, des axes de
progrès sur la chronologie et
le déroulement des périodes
de formation ont été dégagés**



**Réalisation de 10 fiches
action à mettre en œuvre
dans les établissements
scolaires**

**3^{ème} étape : avec le
financement du PRST**

**Mise à disposition gratuite
d'un outil de sensibilisation**

⇒ **4 films d'animation**

⇒ **Objectif : susciter des
discussions, des débats,
des échanges autour du
suivi des nouveaux
arrivants en entreprise**

**Un réel besoin d'information a émergé de ces
échanges**

«Stagiaire-apprenti : une formation sécur'», la prévention des risques professionnels chez les nouveaux arrivants

Vous pouvez retrouver les films :

- Site internet DIRECCTE Hauts de France (DREETS) et MSA Nord-Pas de Calais et Picardie
- Chaine youtube du PRST Hauts-de-France
- Replay du webinar préventica



Avec la participation financière de



Direccte
Hauts-de-France



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

Avec la collaboration de

OPFBTP



Carsat



L'AVENTURE
DU VIVANT

Campagne de communication sur les réseaux sociaux : printemps 2021

Les actions menées en Hauts de France à l'occasion du PRST3:

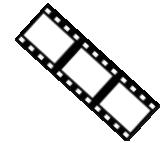
❑ Agir concrètement et prioritairement en prévention primaire des risques professionnels

➤ Actions concrètes menées auprès des entreprises/ des salariés:

- Une illustration..... Action QVT dans le secteur des SAP



- Une illustration..... Actions Travail en hauteur, dans le secteur du BTP:



Les actions menées en Hauts de France à l'occasion du PRST3:

Le PRST 3 : des actions en proximité et en transversalité

Agir en proximité :

Une illustration.....l'action TPE

INTERVENTION PRST3

Sébastien TRIOPON
Ingénieur Conseil
Carsat Hauts de France
8 Juin 2021

TPE



Agir auprès des TPE

- Le réseau INRS / Carsat propose des outils sectoriels pour accompagner les TPE : Oira, dépliants métiers (exemple garages), MAVIMPLANT, outil d'aide à l'analyse d'accident
- Des aides financières permettent d'accompagner la mise en œuvre de mesures de prévention

Collaborations AST / UT Laboratoire de la Carsat HdF

Les actions menées en Hauts de France à l'occasion du PRST3:

Le PRST 3 : des actions en proximité et en transversalité

- ❑ Travailler en transversalité avec les autres plans: PRSE, Plan santé au travail, PRITH:
 - Amiante
 - SARS Cov-2
 - Désinsertion professionnelle et maintien en emploi

Les actions menées en Hauts de France à l'occasion du PRST3:

Le PRST 3 : des modes d'action divers

- Plan quinquennal.....mais une temporalité différente en fonction des actions
- Des typologies d'action très diverses

Les actions menées en Hauts de France à l'occasion du PRST3:

Le PRST 3 : des modes d'action divers

Sensibilisation des acteurs :

- Colloque risques chimiques pour professeurs/élèves du secteur automobile
- Colloques risques routiers avec tables connectées innovantes à l'époque
- Nouveaux arrivants : production d'un kit/ pas à pas
- Flyer amiante



Colloque prévention primaire...





**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi



PRST 3

COTECH DIALOGUE SOCIAL



Hauts-de-France

Cotech dialogue social ...

- **Objectif du Cotech** : être en support aux autres Cotec plus techniques lorsque la dimension « dialogue social » est questionnée dans les objets travaillés
 - **NOVATEUR / Précédents PRST**
 - **Composition du Cotech** : en réponse à l'objectif, un Cotec composé d'OS et d'OP en priorité, et d'experts de la prévention, avec un copilotage Direccte / Aract
 - **Travail partenarial**
 - **REGARDS CROISÉS** sur la prévention primaire
 - **Réelle implication des OS/OP** dans le temps qui leur est alloué
 - **Divergences mises de côté** pour porter l'objectif du Cotec
-

Le séminaire du 18 juin 2018

Santé & sécurité au travail : placer la prévention primaire au cœur du dialogue dans l'entreprise

Partenaires sociaux & acteurs régionaux de la prévention, ont invité tous les acteurs du dialogue social impliqués dans les questions de santé-travail à une matinée d'appropriation et de discussion autour de la prévention primaire et des nouvelles orientations actées dans le Plan régional santé travail.

Objectifs -

- Diffuser une culture de prévention en donnant la priorité à la prévention primaire
- Placer le dialogue social au cœur de la politique de santé au travail

Programme -

Introduction politique

Regard scientifique sur la prévention

Données chiffrées sur la santé au travail et sur la sinistralité et son coût en région HdF

Présentation des préventeurs en HdF

Témoignages d'entreprise sur des actions de prévention primaire menées dans le cadre du dialogue en entreprise (Téréos / Décottignie)

Table rondes des partenaires sociaux

Participants - 160 inscriptions → **RÉUSSITE COLLECTIVE**

Les actions menées en Hauts de France à l'occasion du PRST3:

Le PRST 3 : des modes d'action divers

Production d'informations :

- Plaquette Salarié Désigné Compétent
- FAQ et plaquette de prévention risques routiers



Guide maintien en emploi...



Une commission commune PRST / PRITH sur le maintien en emploi

Des objectifs communs autour de l'information des acteurs

- Site PRITH et guide maintien
- Recueil des actions de maintien en emploi par le réseau STME

Des objectifs communs visant la coordination des acteurs

- Nombreuses initiatives sur les territoires présentées lors d'un colloque régional,
- Actions du réseau STME visant à renforcer les liens entre les médecins généralistes et les médecins du travail,

Des objectifs communs sur le sujet des MCE

- plaquette d'information des représentants du personnel et chefs d'entreprise
- module d'e-learning sur la question des MCE

Evolution du site du PRITH Hauts de France

Avec l'appui de URBILOG-COMPETHANCE le site du PRITH HDF a fait l'objet depuis 2019, d'une complète restructuration avec pour objectifs :

- La mise en accessibilité du site pour les personnes en situation de handicap ;
- La refonte des différentes rubriques (actualités, évènements) et de l'espace collaboratif ;
- La création de courtes vidéos sur des sujets comme les Entreprises Adaptées ou l'apprentissage (en lien avec la société VEV) ;
- L'actualisation et la nouvelle mise en forme du guide maintien, permettant de mieux visualiser les fiches et de pouvoir les télécharger.

Le guide du maintien dans l'emploi

Comment adapter mon poste de travail à ma situation ?



Quelles sont les aides directes pour compenser mon handicap ?



Comment puis-je aménager mon temps de travail ?



Comment me réorienter ou me former ?



Quelles prestations peuvent m'être proposées pour conserver mon emploi ?



Comment adapter mon poste de travail à ma situation ?

**Étude ergonomique et
aménagement du poste de
travail**



VOIR LA FICHE

**Étude préalable à
l'aménagement des situations
de travail**



VOIR LA FICHE

Essai encadré



VOIR LA FICHE

Télécharger la fiche Étude ergonomique et aménagement du poste de travail (PDF, 200.87 Ko) [↗](#)

Étude ergonomique et aménagement du poste de travail

Définir les aménagements du poste de travail afin de mettre en adéquation les exigences de la situation de travail du salarié et son état de santé / sa situation de handicap.

DESCRIPTIF

Le maintien du salarié (handicapé ou non) dans son emploi peut s'envisager, selon les situations, avec ou sans aménagement de son poste de travail voire de son environnement de travail.

L'ergonomie consiste à prendre en compte les caractéristiques générales de l'individu au travail pour mieux lui adapter les machines et les dispositifs techniques.

Dans le cas d'une personne en situation de handicap, l'ergonome analysera les incidences du handicap sur différentes paramètres en lien avec les conditions de travail : anthropométriques (hauteur, taille, poids ...), liés à l'effort musculaire, à l'influence de l'environnement physique (chaleur, froid, poussières, agents toxiques, bruit, vibrations), psycho-physiologiques (performances visuelles, auditives, olfaction, toucher, temps de réaction), liés aux rythmes circadiens (alternance veille-sommeil...).





FICHE
OUTIL

ÉTUDE ERGONOMIQUE AMÉNAGEMENT DU POSTE DE TRAVAIL

Définir les aménagements du poste de travail afin de mettre en adéquation les exigences de la situation de travail du salarié et son état de santé / sa situation de handicap.

? DESCRIPTIF

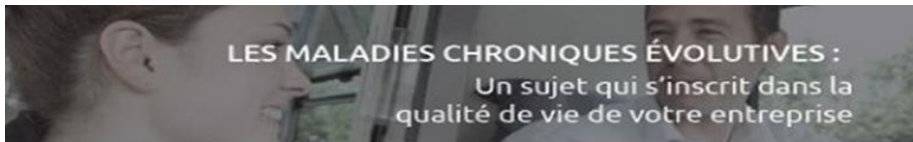
Le maintien du salarié (handicapé ou non) dans son emploi peut s'envisager, selon les situations, avec ou sans aménagement de son poste de travail voire de son environnement de travail.

L'ergonomie consiste à prendre en compte les caractéristiques générales de l'individu au travail pour mieux lui adapter les machines et les dispositifs techniques.

Dans le cas d'une personne en situation de handicap, l'ergonome analysera les incidences du handicap sur différents paramètres en lien avec les conditions de travail : anthropométriques (hauteur, taille, poids ...), liés à l'effort musculaire, à l'influence de l'environnement physique (chaleur, froid, poussières, agents toxiques, bruit, vibrations), psycho-physiologiques (performances

Maladies chroniques évolutives

Une plaquette pour se poser
les bonnes questions:
"Maladies chroniques
évolutives : pourquoi les
entreprises doivent-t-elles
s'en préoccuper ?"



Maladies Chroniques Evolutives : POURQUOI L'ENTREPRISE DOIT-T-ELLE S'EN PRÉOCCUPER ?

En France 15% des travailleurs sont concernés par les maladies chroniques évolutives (MCE) et ce nombre est en progression. Plusieurs facteurs expliquent cette augmentation : allongement de la vie professionnelle, détection précoce, progrès thérapeutiques, comportements individuels (tabac, alcool...), impact de l'environnement...

Un module de e-formation sur le
thème de la maladie chronique
évulsive et le maintien dans
l'emploi (25 minutes)

<http://hautsdefrance-aract.fr/blog/module-elearning/maladie-chronique-evulsive-maintien-emploi/>



Les actions menées en Hauts de France à l'occasion du PRST3:

Le PRST 3 : des modes d'action divers

Acquisition de nouvelles connaissances :

- Campagne CARTO
- Etudes spécifiques sur la sinistralité



L'Atlas régional de la santé au travail...



L'Atlas santé travail des Hauts de France

Améliorer les connaissances

- **Notre diagnostic territorial renouvelé périodiquement depuis 2008**

Piloté par Dreet et Carsat

Rédaction par de nombreux contributeurs

Dès l'origine, des données de santé recueillies au sein des services de santé au travail en plus des données de sinistralité (*grandes enquêtes nationales ou régionales...*)

Un outil d'aide à la décision régional mais avec des données infrarégionales pour aider les acteurs sur leur territoire

Des dossiers thématiques pour aller plus loin (*sur un secteur d'activité, une population...*)

Le Cotech Atlas : quelles améliorations possibles de l'outil?

Enquête qualitative auprès du public cible de l'Atlas

- Thèse de Marion BOSSUT, interne à l'Inspection médicale du travail

Principales pistes suggérées par les enquêtés :

- Pour mieux aider à prioriser les actions à retenir dans le PRST
- Pour permettre une évaluation des actions du PRST (*état des lieux avant et après*)
- Pour améliorer la diffusion de l'Atlas, insuffisamment connu (*communication, travail sur la forme*)
- Pour permettre une plus large utilisation par les préventeurs (*dématérialisation, données source*)

Les actions menées en Hauts de France à l'occasion du PRST3:

Le PRST 3 : des modes d'action divers

Harmonisation de la démarche, de l'analyse et de la prévention des risques professionnels :



Référentiel et Charte préventeurs RPS ...





Le réseau de consultants RPS des Hauts de France

8 juin 2021

Pourquoi organiser un référencement?

A la croisée de 2 axes prioritaires du Plan Régional Santé Travail (PRST) 2016-2020:

- « Impulser et coordonner une offre de service régionale en matière de RPS » et
 - « Assurer la régulation d'un réseau de consultants spécialisés en prévention des RPS ».
- Développer la prévention primaire.

Répondre aux besoins croissants des entreprises d'être accompagnées dans leur démarche de prévention des RPS.

La Direccte, l'Aract, la Carsat et la MSA constitué en comité de pilotage : être en mesure de relayer les demandes des entreprises.

Aujourd'hui les différentes Carsat sont invitées à organiser et animer ce type de référencement (ou conventionnement selon les régions)

Accompagner l'entreprise pour l'aider à passer du diagnostic au plan d'action

Un engagement sur des principes méthodologiques:

- Analyse du travail réel et facilitation du dialogue social

Des professionnels diplômés avec 2 ans d'expérience en ergonomie, psychologie du travail ou sociologie du travail

Un dossier de candidature, une charte et une participation à des échanges

Une adresse générique pour intégrer le réseau:

- reseau.rps@carsat-nordpicardie.fr
-

Pour aller plus loin...

<https://carsat-hdf.fr/index.php/entreprises/cmpetences-externes-iprp-rps>

<https://carsat-hdf.fr/index.php/entreprises/cmpetences-externes-iprp-rps/reseau-des-consultants-rps>

<https://entreprendre-ensemble.info/pandemie-covid-19-le-reseau-rps-hauts-de-france-temoigne/>

Les actions menées en Hauts de France à l'occasion du PRST3:

Le PRST 3 : des modes d'action divers

Intervention commune sur une cible (secteur, thématique, public)

EHPAD, TMS, travail hauteur, actions MCE en entreprise, action sectorisation, mallette garage



Organismes de formation agréés pour
la formation en SST des élus du
CSE/ CSSCT.....



Action d'encadrement et d'animation des OF agréés (formation SSCT des élus)

- Constat de départ- bilan PST2: **nécessité de faire monter en compétence les élus du CSE** sur l'aspect SSCT
- Action reprise dans le PRST3: action menée **via les OF agréés**
- Encadrement des formations par **un référentiel de formation** + notions incontournables
- **Sélection en amont**: entretien des OF candidats à l'agrément avec mises en situation des formateurs
- Animation des OF agréés via un **réseau** constitué. **Ateliers et séminaires** pour assurer la montée en compétence des formateurs
- **Outillage**- collaboration avec l'INRS
- **Contrôles à postériori**

Les actions menées en Hauts de France à l'occasion du PRST3:

Le PRST 3 : des modes d'action divers

Animation d'ateliers :

Pour les SAP, autour de la prévention de risques professionnels



Formation des salariés désignés compétents...





FORMATION DES SALARIÉS DÉSIGNÉS COMPÉTENTS



Formation des Salariés Désignés compétents

Le réseau INRS / Carsat propose des formations s'appuyant sur un référentiel et délivrées par des organismes habilités

En complément, la Carsat propose des formations sans frais pédagogiques pour accompagner les SDC

- Compétences de bases en prévention



Guide sur le SDC élaboré dans le cadre du PRST3



Au-delà du SDC

La Carsat HdF propose un e learning destiné aux employeurs pour appréhender les enjeux et s'approprier la démarche de prévention

3 modules

Durée : 2h30

Les actions menées en Hauts de France à l'occasion du PRST3:

Le PRST 3 : des modes d'action divers

Expérimentation et méthodologie d'intervention :
Equipements de travail



Aménagement des lieux de travail ...



Bilan PRST 3

8 juin 2021

Éléments de problématisation :

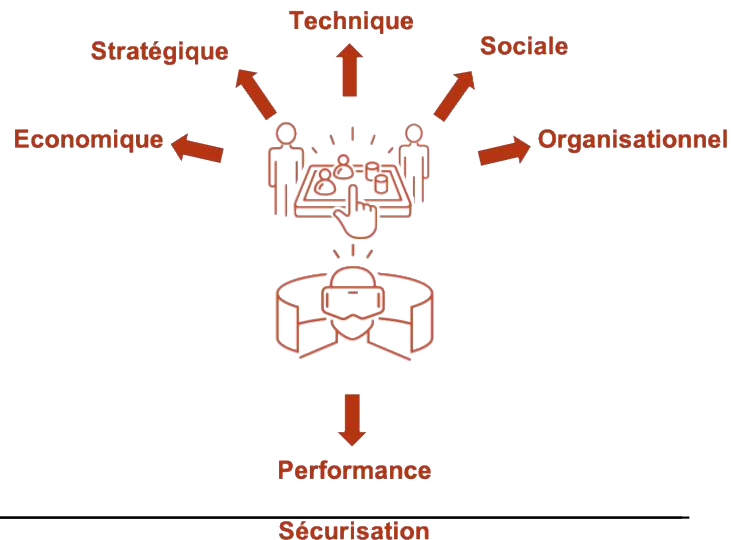
Les projets transformations d'aujourd'hui tels qu'ils sont portés dans les dispositifs existants (*ex: Industrie du futur, etc.*) reposent sur des modèles diffusionnistes et techno-centrés. Or, les projets de transformation d'aujourd'hui déterminent les conditions de travail de demain soulignant ainsi l'enjeu d'y inclure les dimensions stratégique, économique, sociales et organisationnelles pour des systèmes de travail conciliant performance et qualité de vie au travail.

Hypothèse :

Les méthodologies et outils de simulation permettent la conciliation entre performance et qualité de vie au travail.

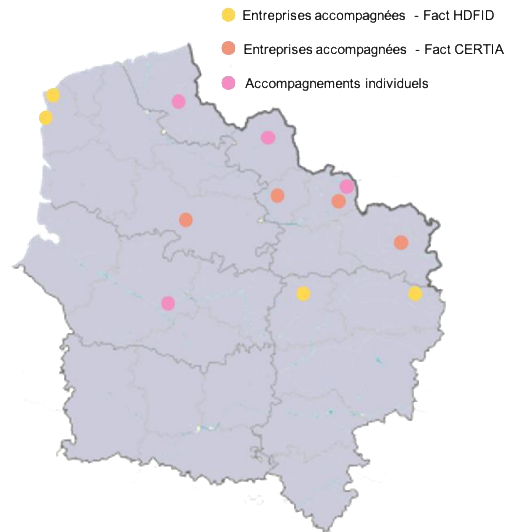
Objectif de l'action :

- Former des consultants référencés dans le programme Industrie du Futur aux outils et méthodologies afin qu'ils l'intègrent dans leur pratiques.
- Permettre un saut qualitatif dans les dispositifs publics d'accompagnement à la transformation.



Focus sur l'action menée avec HDFID

Entreprise	Effectif	Secteur	Projet
La Ptite Basse Cour	20 salariés	Agroalimentaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réorganisation des flux ➤ Extension de bâtiment ➤ Investissements
JC David	80 salariés	Agroalimentaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réorganisation <u>Prod/Admin</u> ➤ Investissement et extensions de bâtiment
AT Technic	11 salariés	Plasturgie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet de construction d'un nouveau bâtiment
CT Industrie	50 salariés	Fonderie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réorganisation d'une chaîne de poudrage électrostatique



- 1 Repérage des demandes d'entreprises
- 2 Formation du/des consultant(s)
- 3 Intervention en entreprise et appui technique de l'Aract
- 4 Organisation des séminaires et temps d'échanges de pratique

15 Acteurs relais sensibilisés en capacité de repérer les cas d'usage, les situations qui le nécessite (HDFID, Certia, CCI).

Consultants/Intervenants en capacité d'intégrer cette méthodologie

17

1 Guide d'aide à la décision
<https://guide-simulation.hautsdefrance-aract.fr/>

Kit méthodologique de simulation des situations de travail

<https://readymag.com/anact/simulation/>

1

Teaser de présentation de la démarche



Vidéo de valorisation de la démarche



Les actions menées en Hauts de France à l'occasion du PRST3:

Le PRST 3 : des modes d'action divers

Développement du partenariat

Constitution d'un réseau amiante, convention DIRECCTE / DREAL, maintien dans l'emploi : qui fait quoi, convention avec ARS



Campagnes de mesurages CARTO....



CARTO Amiante et Règles de l'art Amiante, des outils au service des entreprises du BTP intervenantes en SS4

Séminaire Bilan RST3

Pascal GITS



Utilité pratique: A quoi ça sert aujourd'hui?

- Je suis artisan plombier et je dois percer plusieurs trous dans une paroi recouverte de peinture ou d'enduit amiantée pour fixer mes tuyaux de chauffage.
- J'ai besoin de **connaitre le niveau d'empoussièremment @ à priori + les préconisations**
- Le rapport d'étude dispo https://www.carto-amiante.fr/media/rapport_carto_amiante.pdf
- C'est un outil d'organisation pour préparer son intervention afin de réduire les aléas de chantiers, les délais et les coûts d'intervention

Technique	Moyen de protection collective mis en œuvre	Nombre de résultats	Concentration C en f/L	Valeur de référence (Percentile 95 en f/L)	Niveau d'empoussièremment
Perçage	Poche de gel hydrique	11	$2,9 \leq C \leq 7,69$	5,8	Niveau 1

La poche de gel est une protection collective inhérente à la technique d'intervention. Le type de poche de gel doit être adapté au support sur lequel elle doit être positionnée (adhérence différente). Son utilisation permet de piéger les fibres dans le gel contenu dans la poche au moment du perçage et de réduire le risque d'exposition des travailleurs. Les poches de gel sont à usage unique.



Préconisations d'intervention :

- S'équiper des EPI : combinaison de type 5 et gants étanches à usage unique, sur-chaussures ou bottes décontaminables, protection respiratoire : il est préconisé de porter *a minima* un demi-masque équipé de filtres ou de cartouches P3.
- L'abaissement du niveau de protection respiratoire relève du résultat de l'évaluation des risques de l'entreprise. Il convient de rappeler que le demi-masque à usage unique FFP3 est limité aux interventions de moins de 15 minutes, une seule fois par jour.
- Protéger les surfaces à proximité à l'aide de film polyane.
- Préparer la surface concernée par le perçage en la nettoyant à l'aide d'une lingette hydro alcoolique (dégraissante) permettant d'assurer une meilleure adhérence de la poche de gel sur son support.

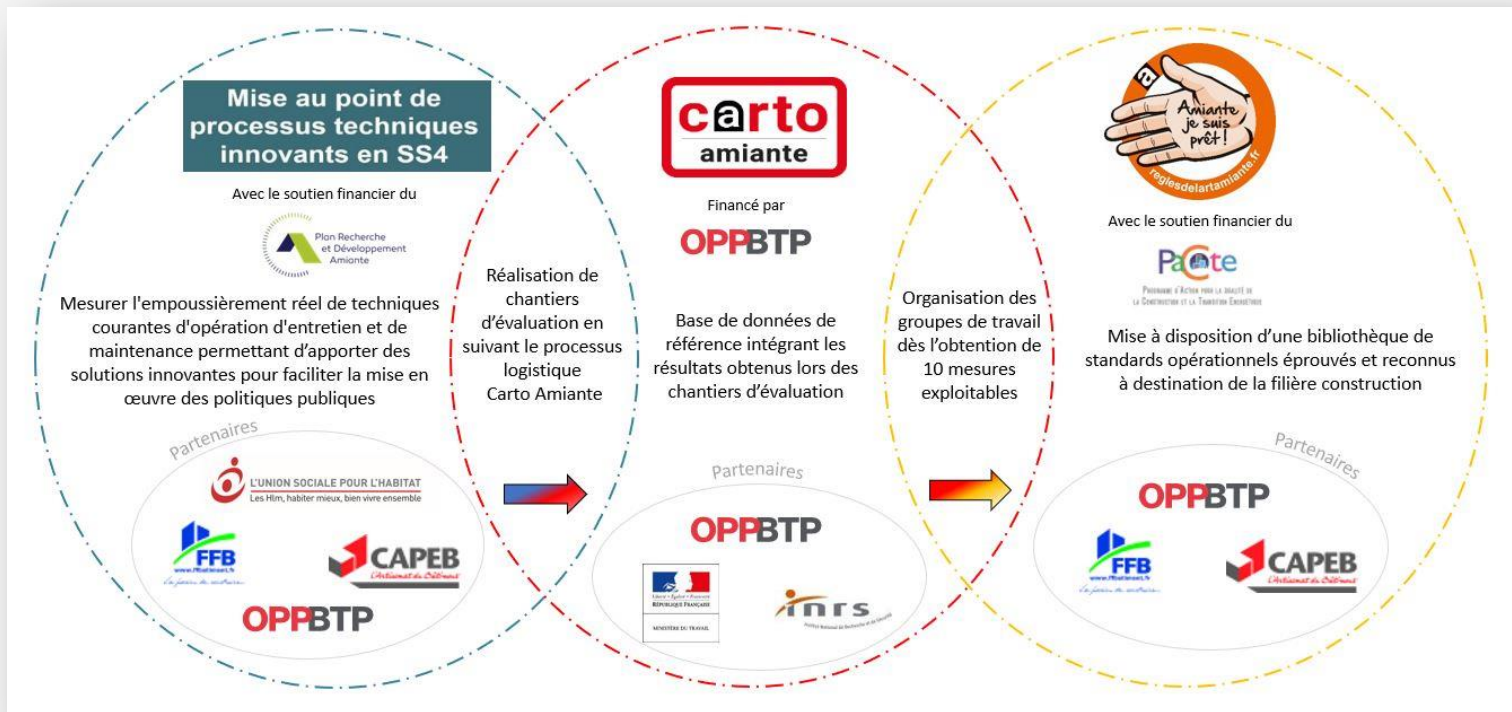
Pourquoi le projet CARTO? Quels intérêts visés?

■ Objectifs :

- ⇒ aider les **entreprises du BTP** intervenant sur MCA à procéder à l'évaluation de l'empoussièremement en fibres d'amiante en finançant une campagne de mesurage
- ⇒ Etablir une cartographie de l'empoussièremement en fibres d'amiante des **processus d'intervention courant** sur MCA dans le BTP
- ⇒ Accompagner la cartographie de **conseils** afin de favoriser le recours aux modes opératoires et équipements de protection les plus adaptés
- ⇒ Concevoir les processus et protocoles indispensables à la **reconnaissance des résultats par l'Etat**
- ⇒ **Mutualiser les données pour servir à TOUS**

- **Constat 2012 OPPBTP :**
 - **Nouveau contexte réglementaire** (décret du 04 05 2012) : obligation de procéder à une évaluation du niveau d'empoussièremment en fibres d'amiante sur l'ensemble des processus de travail
 - **Difficultés techniques, financières, contractuelles et de compréhension** concernant cette nouvelle réglementation
 - **Des spécificités de mesures des empoussièremments** pour les chantiers de **courte durée SS4**
 - **Manque de données** des niveaux d'empoussièremment sur les situations courantes d'intervention sur MCA

Quel écosystème et quels partenaires?



Suite logique de la campagne CARTO Amiante illustrant de manière opérationnelle les résultats !



Les actions menées en Hauts de France à l'occasion du PRST3:

Le PRST 3 : des modes d'action divers

Développement d'une culture et d'une analyse partagée

Echanges sur la notion de QVT, réseau STME, conférences communes (dialogue social)



Réflexion commune autour de la notion
de prévention primaire



Les préventeurs de la région se mettent d'accord sur une définition partagée de la prévention primaire

L'employeur est responsable de la santé et sécurité des salariés pour les risques professionnels

- La prévention primaire est celle des risques professionnels

Il doit respecter les principes généraux de prévention (art. L. 4121-2 du code du travail):

- D'abord éviter les risques, les combattre à la source
- Adapter le travail à l'homme
- Sinon réduire ceux qui ne peuvent être évités :
Avec priorité des mesures de protection collective sur les mesures de protection individuelle

Les préventeurs sont là pour conseiller comment , en rappelant au besoin la hiérarchie des actions de prévention

L'accord des préventeurs : le travail d'un sous-groupe du Coreoct

Exemple : le risque chimique

- Prévention primaire

Suppression d'un produit cancérigène et remplacement par des produits moins toxiques
Travail en vase clos

- Prévention secondaire

- Aspiration collective et monitoring de l'atmosphère
- Surveillance médicale des travailleurs exposés (bio monitoring): *dépistage précoce*
- Information, formation des travailleurs: *les outiller*

- Prévention tertiaire

- Ecarter du risque les travailleurs dont le suivi médical met en évidence des perturbations biologiques, des troubles
- Inaptitude, mutation

Les risques complexes

Exemple des risques psycho-sociaux

- Prévention primaire

Agir sur les facteurs de risque

Risques organisationnels (*charge de travail, horaires, soutien...*)

Conflits: quelles causes?

- Prévention secondaire

- Observatoires (*questionnaires...*) pour dépistage précoce
- Outiller les travailleurs (*formations, notamment de la maîtrise, procédures en cas de signalement...*)

- Prévention tertiaire

- Soutien psychologique (*numéro vert...*)
- Inaptitude, mutation

Viser l'amélioration des conditions de travail plus que les comportements individuels

Ce qui découle de cet accord pour les préventeurs

Se donner les moyens de développer la prévention primaire

- Au-delà de la prévention tertiaire ou même secondaire

Savoir conseiller pour remonter l'arbre des causes, même en cas de risque avéré à traiter urgemment
Surtout lorsque les cas individuels se multiplient !

- Les compétences à développer chez les préventeurs

Compétences techniques mais aussi organisationnelles
Pluridisciplinarité des institutions
Complémentarité et synergie entre partenaires

- Le temps du conseil

Accompagnement des entreprises au-delà de la simple évaluation des risques
La formation action pour le transfert de compétences



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Des questions, des remarques?...



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MERCI DE VOTRE ATTENTION!

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités